

**Département
LOIRE-
ATLANTIQUE**

**Arrondissement
SAINT NAZAIRE**

**Centre Communal
d'Action Sociale de
TRIGNAC**

DP_20260303_03



**DECISION DU PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE TRIGNAC**

Candidature à l'appel à Projet – Conférence des Financeurs et Signature de la lettre d'engagement avec Brain UP pour l'atelier MOBILITE « Plaisir, sérénité et sécurité au volant ».

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC

Vu l'article R.123-21 du Code de l'action sociale et des familles, autorisant le Conseil d'Administration du CCAS à déléguer une partie de ses pouvoirs à son Président ou à son Vice-Président,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale n° AS_20200903_04 du 03 septembre 2020 concernant la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration du CCAS au Président ou à son Vice-Président,

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'article R.123-21 du Code de l'action sociale et des familles, autorisant le Conseil d'Administration du CCAS à déléguer une partie de ses pouvoirs à son Président ou à son Vice-Président ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale n° AS_2020 en date du 03 septembre 2020, portant délégation de pouvoirs au Président ou au Vice-Président du CCAS ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant que la délibération susvisée autorise le Président à répondre aux appels à projets et à signer les actes afférents dans les limites fixées par le Conseil d'administration,

Considérant l'intérêt pour le Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC de répondre à l'appel à projets financé par la Conférence des Financeurs de Loire-Atlantique, intitulé « Plaisir, sérénité et sécurité au volant » lancé par l'association BRAIN UP,

Considérant que cette candidature s'inscrit dans les missions de prévention et d'accompagnement du CCAS et dans l'intérêt des seniors de la commune,

DECIDE

Article 1 :

Le Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC s'engage à participer à l'action MOBILITE intitulée « Plaisir, sérénité et sécurité au volant » porté par l'association Brain UP

Article 2 :

La contribution du CCAS au projet consistera à :

- Coordonner la planification de l'atelier (dates, lieu, horaires) en lien avec l'association Brain Up
- Mettre à disposition une salle d'animation (équipée du matériel suivant : tables et chaises, multiprises et branchements, et, dans la mesure du possible, d'un vidéoprojecteur ou écran TV)
- Communiquer largement et mobiliser les retraités (8 à 15 participants) en privilégiant les publics plus isolés et vulnérables.
- Accueillir l'intervenant et les participants à la 1ère séance

Article 3 :

Le Président est autorisé à signer la lettre d'engagement afférente ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action, dans le cadre des délégations consenties par le Conseil d'Administration.

Article 4 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil d'Administration lors de sa prochaine séance.

Article 5 :

Madame la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale est chargée de l'exécution de la présente décision ;

Article 6:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

A Trignac, le 03 mars 2026

Pour le Président
Par délégation de signature
Laurence FREMINET
Vice-Présidente du CCAS

Fiche d'engagement

Conférence des Financeurs de Loire Atlantique Appel à projet 2026

Demande d'engagement :

Nous avons pris contact avec vous dans le cadre de l'appel à projets de la Conférence des financeurs de Loire Atlantique 2026. Nos échanges ont fait émerger des besoins en termes d'actions de prévention santé à destination des seniors de votre territoire. **Par cette fiche, nous sollicitons votre engagement à déployer des ateliers sur les thématiques identifiées ensemble. Cela nous permettra de calibrer au mieux nos candidatures à l'appel à projet et de maximiser l'impact de nos efforts communs en faveur de la prévention de la perte d'autonomie.**

Action à mettre en place :

☐ SANTE MENTALE : « Etre heureux à la retraite »
Atelier de 5 séances de 2h.

Période de mise en place souhaitée en 2026 :

.....

☐ SANTE COGNITIVE « Gymnastique cérébrale, travailler en prenant plaisir »
1 conférence suivie d'un atelier de 6 séances de 2h.

Période de mise en place souhaitée en 2026 :

.....

☐ ALIMENTATION « Equilibre alimentaire et plaisir de manger »
Atelier de 6 séances de 2h.

Période de mise en place souhaitée en 2026 :

.....

☒ MOBILITE « Plaisir, sérénité et sécurité au volant »
1 conférence suivie d'un atelier de 3 séances de 2h.

Période de mise en place souhaitée en 2026 :

fin septembre à mi-octobre 2026.....

Votre rôle dans l'action :

- Coordonner la planification de l'atelier (dates, lieu, horaires) en lien avec l'association Brain Up
- Mettre à disposition une salle d'animation (équipée du matériel suivant : tables et chaises, multiprises et branchements, et, dans la mesure du possible, d'un vidéoprojecteur ou écran TV)
- Communiquer largement et mobiliser les retraités (8 à 15 participants) en privilégiant les publics plus isolés et vulnérables.
- Accueillir l'intervenant et les participants à la 1^{ère} séance

Vos coordonnées :

NOM :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

A

Le

Signature :